

Le Grain de sable en Isère



Bulletin d'ATTAC Isère

Bulletin n° 103 septembre 2017 - Prix : 0,2 euros

ATTAC : Association pour la taxation des transactions
financières et pour l'action citoyenne
Bulletin édité par ATTAC Isère
Siège social et adresse postale :
Maison des Associations
6 rue Berthe de Boissieux - 38000 Grenoble
attac38@attac.org - <http://www.local.attac.org/attac38/>
Directeur de publication : Joelle Prévost
Mise en page : Ariane Salvans
CCAP : en cours d'enregistrement
imprimé par nos soins

« Toute forme de mépris, si elle intervient en politique, prépare ou instaure le fascisme »

A. Camus

Loi travail XXL

Voici les réactions des groupes féministes, du syndicat national des syndicalistes CGT et du syndicat des avocats de France à la loi travail XXL.

Les féministes exigeront son retrait avec tou-te-s les salarié-e-s !

Élu depuis à peine 150 jours, on constate l'absence de Ministère dédié et la baisse de 27% du budget du Secrétariat d'État à l'Égalité.

La loi Travail ne fait qu'ajouter à la discrimination des femmes :

- Les ordonnances prévoient de diviser par deux le plancher minimum de condamnation en cas de licenciement (interdit) d'une femme enceinte ou de retour de congé maternité. La maternité est pourtant une des principales causes de discrimination des femmes : grossesse, maternité et situation familiale représentent ensemble le premier motif de saisine du défenseur des droits.

- Le licenciement (interdit aussi) de salarié.e.s qui ont témoigné suite à du harcèlement ou à des violences sexuelles. Les indemnités plancher passent de 12 mois de salaires à 6 mois.

- Les congés enfants malades, pris en immense majorité par les femmes – que l'on doit essentiellement aux conventions collectives -, la rémunération à 100% du congé maternité comme son allongement,... tout est renvoyé à l'accord d'entreprise. Accord qui sera souvent négocié sans syndicat dans les plus petites entreprises.

Le SNJ-CGT se mobilise contre les ordonnances Macron.

Le code du travail primait sur la convention collective ; l'accord de branche ne pouvait qu'améliorer la convention collective et, enfin, l'accord d'entreprise ne pouvait qu'améliorer l'accord de branche.

Les ordonnances donnent désormais la primauté à l'entreprise. La branche (les ordonnances prévoient leur redéfinition) fixera les salaires, le temps de travail, mais l'accord d'entreprise pourra modifier :

- Le paiement des **heures supplémentaires** (lorsque celles-ci sont prévues et donnent lieu à rémunération) ;

- La **prime d'ancienneté**, qui représente entre 5 et 20 % du salaire selon l'ancienneté du journaliste (L'entreprise pourra la supprimer pour financer d'autres choses, comme le financement de gardes d'enfant, par exemple).

- La prime de nuit (aujourd'hui de 15 % pour les heures travaillées entre 21h et 6h).

L'ordonnance prévoit que certains accords pourront modifier le contrat de travail des salariés. En cas de refus par le journaliste, son licenciement reposera sur une cause réelle et sérieuse et non plus sur un motif économique. Dans les petites entreprises, les patrons auront le pouvoir de déroger aux accords de branches.

Le Syndicat des avocats de France appelle le gouvernement à retirer ces ordonnances.

Loin de « *donner la priorité aux TPE et PME* » comme prétendu, les ordonnances privilégient encore les plus grandes entreprises : permettre à chaque entreprise d'un même secteur d'activité de définir ses propres règles, y compris en matière de salaire ou de réglementation des contrats précaires, c'est créer les conditions d'une concurrence déloyale qui profitera surtout aux grands groupes, et c'est favoriser un nivellement par le bas des conditions de travail des salariés ;

Loin de « *renforcer le dialogue social* », les ordonnances réduisent les prérogatives et les moyens des représentants du personnel :

- la fusion des instances représentatives du personnel bafoue la confiance affichée dans les acteurs du dialogue social ;

- la fusion des différentes instances, c'est conduire à des pertes de compétences ;

- la réduction des moyens de fonctionnement, c'est contraindre de facto à opérer des choix, par exemple entre la défense de l'emploi et la défense de la santé des salariés.

Loin « *d'apporter de nouveaux droits et de nouvelles protections aux salariés* », les ordonnances portent atteinte au droit des salariés à un recours effectif et utile :

- baisser le plancher et finalement imposer un plafonnement encore minoré des indemnités en cas de licenciement abusif, c'est exonérer les entreprises de leur obligation d'assumer la responsabilité de leurs fautes et nier au salarié le droit d'obtenir en justice la réparation intégrale de son préjudice ;

- octroyer une présomption de conformité à la loi aux accords d'entreprise qui pourront même être signés par des salariés ne disposant d'aucun accompagnement syndical ou juridique, c'est sécuriser les entreprises au détriment des salariés ;

- réduire les délais de prescription (passés de 30 ans à 1 an entre 2008 et aujourd'hui en matière de licenciement) ou les fixer à deux mois en matière d'accords collectifs, c'est rendre plus difficile encore l'accès au juge.

Retrouvez le détail de ces textes sur le site ATTAC Isère.

Gilles Deloustal

Université d'été européenne des mouvements sociaux

Toulouse 23-27 août 2017

Une bonne dizaine de militants-es de la région grenobloise se sont rendus-es à l'Université d'été, sur le thème : **Débattons, résistons, agissons. C'est le moment !**

Si Attac était association organisatrice, environ 140 organisations (dont 13 attac de divers pays) européennes ou internationales ont participé à ces rencontres. La surprise est que cela a amené beaucoup de jeunesse avec ses propres formes d'interventions, un grand brassage d'idées et positionnements.

2000 personnes ont donc cogité activement au cours de nombreux forums, séminaires, ateliers, événements culturels et festifs qui ont permis d'aborder les sujets cruciaux, récurrents, urgents... En vrac : hégémonie occidentale, capitalisme financier, migrants, écologie, dette, populisme, fascisme, multinationales, extractivisme, contamination, pollution, lobbies, agriculture, franc CFA, lois travail, santé, nucléaire, traités de libre-échange... mais aussi les alternatives à construire et celles qui se construisent déjà, les résistances, l'urgence de désobéir et la nécessité d'une immense mobilisation citoyenne...

Et... au milieu de tous ces sujets parfois plombants, Aline Farres, ex-banquière, a su nous transporter avec humour et légèreté lors de sa conférence gesticulée.

Nous savons que nous sommes entrés dans une période de basculement du monde économique, géopolitique, idéologique et écologique avec les guerres qui vont avec. L'altermondialisme n'a donc jamais été si nécessaire.

Alors comment lui permettre de prendre de l'ampleur ? de faire des alliances, jusqu'où ? Comment agir ensemble sans qu'il y ait hégémonie d'un système, d'un parti ce qui signifierait sa perte... Comment repenser sa composition ? Aurélie Trouvé dans sa conclusion : "...les luttes contre les dominations de classe, de genre, de race se relient entre elles".

Pour Yannick Jadot (EELV) "il faut repenser les frontières entre les mouvements politiques et sociaux et trouver des objectifs

communs que les limites institutionnelles rendent souvent impossible. La construction de la démocratie implique des compromis pour aller au-delà de ce que l'on pensait possible."

Pour d'autres, la vision est plus carrée, *sans compromission.*

Autre élément à prendre en compte : la jeunesse prend le pouvoir sous d'autres formes, plus volatiles. Usul, youtubeur et animateur de l'atelier "d'internet à la rue la jeunesse prend le pouvoir" : "Internet accélère les processus militants. Il renforce les luttes partielles et rend plus difficile la tâche de ceux qui veulent les agréger. Il n'est plus possible de prendre la parole à la place de quelqu'un et cela favorise des liens lents, car, si les gens adhèrent plus vite à des causes, ils n'ont aucun mal à partir. Aujourd'hui on tape vite et fort et après on se dissout et on passe à autre chose".

Il y a eu aussi plusieurs rencontres sur les alternatives.

Les initiatives européennes et internationales sont nombreuses sur les territoires.

Notons aussi David contre Goliath : loi du 27 mars 2017 "droit sur le devoir de vigilance" en France, même si les lobbies de tous poils (y compris au Conseil Constitutionnel) ont réussi à fortement limiter l'ambition du projet visant directement les multinationales.

Des campagnes internationales voient le jour contre les multinationales.

Attac poursuivra ses luttes sur ses thèmes fondateurs : taxe sur les transactions financières, répression de l'évasion fiscale, relocalisation des activités, protectionnisme solidaire... en lien avec tous les mouvements sociaux.

Dans le domaine des actions concrètes, la première de la rentrée ciblera la multinationale Apple, première capitalisation boursière du monde et reine de l'évasion fiscale.

A nos agendas !

Michèle Vilard

Transition, oui, mais comment ?

Chacun y va de ses projections de réduction des émissions de CO₂ : se dirige-t-on vers le pire des scénarios, avec une augmentation de la température de la planète de 4°C à la fin du siècle, ou vers le plus vertueux, limité à 2°C ? Dans ce cas, une « transition énergétique » de nos sociétés est indispensable. Mais rien n'est dit sur les transformations subies ou désirées que cette transition implique pour les économies, les modes de vie, les individus, les entreprises ou les institutions, sur la manière de répartir les efforts et d'arbitrer les conflits. Comme si tout le monde, main dans la main et avec le sourire, allait naturellement y œuvrer.

La transition peut-elle être a-politique ?

Maxime Combes, dans son livre *Sortons de l'âge des fossiles*, questionne l'actuelle version dépolitisée de la transition. Extraits :

« À travers la très prescriptive « urgence à agir », le concept de transition peut nourrir l'image d'un processus où le bon sens, la bonne volonté et quelques propositions pourraient suffire pour caractériser à la fois le sujet de la transition, la marche à suivre, le sens de l'engagement et ce que peut faire le « transitionneur ». La transition peut également apparaître comme un rapport largement irénique (?) à la transformation sociale, fondée sur la mise en avant des politiques de préfiguration et de l'expérimentation. Certains espaces militants

se réclamant de la transition revendiquent une approche inclusive et participative de mobilisation citoyenne, nourrie par la promotion et le développement des expériences alternatives locales. On peut se demander si maintenir le flou sur le contenu concret de la transition n'est pas nécessaire pour construire une dynamique aussi large que possible.

Le mouvement pour les villes en transition met ainsi en avant son apolitisme, et son refus d'identifier des ennemis politiques, renonçant à se positionner sur une dynamique de confrontation plus ordinaire des mouvements sociaux. Ce mouvement a été critiqué en cela par des insiders, considérant que les villes en transition perdaient de vue qu'il fallait lutter pour qu'adviennent les changements souhaités. Le conflit et la conflictualité apparaissent pour certains groupes et individus désireux de mettre en pratique « la transition » comme des obstacles à la construction d'un vaste rassemblement, inclusif et participatif, de toutes les bonnes volontés. L'enjeu est de construire la « résilience » de communautés locales, insistant sur le processus – bien plus que sur la modification des rapports de force et des structures de la société. »

Ces processus visent la prise de conscience, incitent à agir concrètement, chacun à son niveau, à faire pour comprendre ; ce n'est pas négligeable.

Mais ce serait abuser les bonnes volontés que d'en rester là, et réaliser, trop tard, que c'était insuffisant.

Transition énergétique

Rappelons qu'il s'agit de contenir le réchauffement climatique en deçà de 2 °C, et idéalement à 1,5 °C. Ce qui ne serait possible que par une réduction drastique des émissions de Gaz à effet de serre, qu'on peut représenter par le terme de transition énergétique.

Et là il faut « pointer les responsabilités, énoncer des injustices et identifier des adversaires. Ainsi, le secteur de l'énergie fossile peut-il être mis à l'index, en tant qu'« industrie voyou » et « ennemi numéro un de la survie de notre civilisation ». L'idée est simple : il s'agit d'empêcher certaines forces d'agir, à la fois pour reprendre la main face à ceux qui n'ont aucun intérêt à ce que les choses changent et pour retrouver sa propre capacité à peser sur le cours des choses. Dans cette optique, identifier et nommer l'adversaire sont cruciaux pour comprendre ce qui fait obstacle à la transition et pour déterminer les stratégies adéquates, justifiant les actions de désobéissance civile, occupations et campagnes de désinvestissement, par exemple. »

Et le capitalisme dans tout ça ?

« Les gains de productivité réalisés par le capitalisme ont été permis par l'accumulation du capital et par le progrès technique. Mais ils n'auraient pas été possibles sans charbon, sans électricité et sans pétrole. Le développement du capitalisme va de pair avec des émissions croissantes de CO₂, et a donc contribué à une concentration croissante de CO₂ dans l'atmosphère. Toute la question est de savoir si ce lien peut être

rompu. Le capitalisme peut-il atteindre les objectifs de réduction des émissions fixés par les scientifiques du GIEC « à sa manière », autrement dit en utilisant des solutions marchandes ? Un « capitalisme vert » est-il possible ? »

Quelles que soient les incitations qui pourraient être mises en place, (taxe carbone, renchérissement des ressources, incitations à investir dans des procédés moins carbonés...) elles n'ont d'effet que dans la mesure où le taux de profit est préservé. Or cette transition nécessite des investissements importants, à la rentabilité incertaine. Les variables d'ajustements seraient encore la pression sur les salaires et l'intervention de fonds publics.

Pour qu'il passe au vert, le capitalisme devrait accepter des règles qui lui sont totalement étrangères : planification à l'échelle mondiale, remise en cause des modes de production et de consommation adéquats à la logique capitaliste. Pour ne prendre qu'un exemple, la durabilité accrue des biens de consommation est en soi un facteur de baisse de la rentabilité...

Il ne sera pas possible de « changer le système, pas le climat » sans intégrer dans une lutte commune ces trois niveaux d'actions : citoyenne, économique, politique.

Joëlle Prévost

Sources :

<https://www.bastamag.net/Employeurs-et-salaries-riches-et-pauvres-tous-unis-pour-la-transition>

Hervé Polesi, « Michel Husson, Charb, Le capitalisme en 10 leçons, Petit cours illustré hétérodoxe »

De l'état d'urgence et du maintien d'une société injuste

Ainsi donc l'état n'a pas porté conseil à M. Macron et à son gouvernement, et la nouvelle Assemblée Nationale a adopté en juillet la sixième prolongation de cet état d'exception, passant outre les nombreuses réticences et oppositions exprimées tant par des juristes que par des associations défendant les libertés publiques (Libération, 6 juillet 2017). Qui plus est, la version consolidée de la Loi relative à l'état d'urgence, qui traduit les intentions du nouveau pouvoir de sortir de l'état d'urgence tout en conservant des mesures exceptionnelles (Le Figaro, 8 juin 2017) recèle des conditions d'application permettant une très large interprétation : « atteintes graves à l'ordre public » ; « événements présentant, par leur nature et leur gravité, le caractère de calamité publique »... (Légifrance, 27 août 2017). On sait d'ailleurs que les dispositions en vigueur ont avant tout permis de restreindre la liberté de manifester.

Les classes possédantes, où que ce soit dans le monde, paraissent en position de force. Au plan électoral elles savent s'organiser pour sortir victorieuses, fut-ce au prix d'une abstention massive, et se retrouvent aux commandes avec un pourcentage dérisoire de voix. Les oppositions structurées traditionnelles, partis ou syndicats, elles aussi atteintes par le discrédit, et dans une grande errance stratégique ne les inquiètent plus.

Elles semblent donc temporairement maîtresses du terrain. Mais ces classes dominantes ne sont pas dupes et savent que leur jeu est largement éventé. Elles savent qu'elles ne peuvent résoudre ni l'équation du travail, ni celle de la répartition des richesses, ni même celle de la démocratie. Tout est pour elles soumis à la logique de profit et à la domination financière, le premier gouvernement de l'ère macronnienne le démontre chaque jour.

La seule chose qui peut donc les inquiéter est « ce qui bout dans la marmite », la force de mouvements sociaux

imprévisibles et qui leur échappent. Les événements de Tunisie, d'Égypte et d'ailleurs et leurs éventuelles répliques sont leur principale inquiétude. Et c'est là qu'il faut chercher l'origine de leur volonté de se doter par avance de tous les outils de contrôle des peuples et des mouvements sociaux. Tous savent en effet que la colère gronde, et que l'impuissance politique accroît dangereusement les tensions...

Bien sûr, l'avènement de cette société policière peut s'opérer subrepticement et de manière rampante, et la France à cet égard peut être fière de son leadership, comme s'en enorgueillissait benoîtement Mme Alliot-Marie il y a peu.

Mais toute occasion, qu'il s'agisse de faits divers spectaculaires ou d'accidents dramatiques permet une surenchère et des avancées beaucoup plus brutales. Et les actions terroristes, à cet égard, sont particulièrement favorables à une exploitation cynique. Révoltantes à juste titre, elles permettent aux pouvoirs de créer un large consensus inespéré où toute voix discordante est aisément mise à l'index : qui naguère put se permettre de ne pas « être Charlie » ?

Alors le champ est libre pour la répression, l'amalgame et l'arbitraire, et bien vite les « bavures » policières deviennent acceptables devant l'état de « guerre totale » déclarée aux plus hauts niveaux. Toute action revendicative déterminée peut être assimilée à une forme de terrorisme, et les débordements deviennent acceptables.

Dans cette brèche s'engouffrent alors tous les tenants d'un surarmement des forces de l'ordre, de moyens de contrôle renforcés, et d'une législation durcie. Jusqu'à l'in vraisemblable paroxysme du projet d'inscription de l'exception dans la constitution.

Nous en sommes là, et les mises en garde provenant de sphères multiples (associations telles qu'Amnesty international ou Human rights watching, collectif d'avocats, magistrats, Cour

Européenne...) sont malheureusement de peu de poids face à la paranoïa sécuritaire voulue et déclenchée au niveau politique, puis relayée par les grands médias.

Nous en sommes là, et déjà l'on constate que ces lois d'exception se montrent d'une grande utilité dans le contrôle des mouvements sociaux sinon dans la réduction du risque terroriste, et frappent essentiellement des militants politiques. De la gauche radicale de préférence.

Il est d'ailleurs très symbolique que l'état d'urgence prenne ses racines dans la guerre d'Algérie, où il eut déjà pour but de

réprimer la révolte indépendantiste afin de perpétuer la domination coloniale. Et que, comme à cette époque, volontairement ou pas, ses moyens répressifs se trompent de cible.

Il est donc grand temps de se dresser contre cette dérive orchestrée, et c'est pourquoi, au sein du Front Social qui grandit cet automne, de nombreuses voix réclament que l'état d'urgence soit l'une des cibles principales des mouvements qui viennent.

Gérard Collet

Visite au dispensaire de santé social et solidaire d'Ilion fin avril 2017

Ce dispensaire est situé à Ilion dans la banlieue nord d'Athènes, il est ouvert depuis avril 2015. Il fait partie des dispensaires qui ne veulent plus de rapports avec Syriza et qui sont très critiques vis à vis de la politique de santé menée par le gouvernement. Nous l'avions soutenu financièrement fin 2016 grâce à l'appel aux dons que nous avions diffusé. Ce dispensaire avait organisé un des accueils de la "caravane solidaire avec la Grèce" d'octobre 2016.

Nous avons été reçus par Dimitrios, cardiologue et l'un des créateurs du dispensaire. Il assurait ce jour là la permanence médicale, sa fille Matina (qui était venue nous chercher au métro) a assuré la traduction. Nous avons apporté des médicaments, ils ont été aussitôt triés et rangés par Lina l'infirmière.

Le dispensaire est ouvert à tous ceux qui en ont besoin sans distinction, qu'ils soient Grecs ou migrants. Depuis l'ouverture environ 1 500 patients ont été accueillis. De quinze à vingt médecins y interviennent ainsi qu'une infirmière, une assistante sociale et une dizaine de bénévoles qui assurent l'accueil, les prises de rendez-vous et le réconfort des personnes qui poussent la porte du dispensaire.

Les spécialités pratiquées sont multiples : médecine générale, cardiologie, pédiatrie, rhumatologie, psychiatrie, pneumologie etc. ... Comme il n'y a pas d'équipement pour accueillir les personnes ayant besoin de soins dentaires, certains dentistes ont accepté de les soigner gratuitement dans leur cabinet. Le dispensaire propose aussi des activités culturelles, des

sorties au cinéma, au théâtre, et il possède une bibliothèque. Des fêtes sont aussi organisées, le week-end ou pour le nouvel an. Ce n'est pas seulement un lieu où l'on soigne, c'est aussi un lieu où l'on vient rencontrer d'autres gens, discuter, se reconforter. Quand nous y étions, pas mal de gens sont venus pour boire un café, parler et on voyait que Dimitrios et tous les bénévoles étaient très disponibles pour discuter avec eux. Le dispensaire reçoit aussi des vêtements qui sont donnés à ceux qui en ont besoin.

Les dispensaires "affiliés" à Syriza ferment les uns après les autres parce qu'ils considèrent qu'ils n'ont plus d'utilité avec la loi promulguée au mois d'août 2016 qui institue la possibilité pour tous les Grecs de pouvoir se faire soigner gratuitement même s'ils n'ont pas de couverture sociale. Cependant cette disposition est quasiment inapplicable car les hôpitaux sont surchargés, ils manquent de moyens humains et matériels ce qui fait que les malades doivent attendre plusieurs mois un hypothétique rendez-vous. Ce manque de moyens dans les hôpitaux publics a provoqué l'ouverture de cliniques privées, mais elles ne sont bien sûr pas accessibles aux plus démunis.

Le collectif "Citoyens de Grenoble contre l'austérité en Grèce et en Europe" continuera à être solidaire avec ce dispensaire qui fait un travail formidable.

Nous remercions Dimitrios, Lina, Sylvia, Maria, Menelaos ... qui nous ont gentiment accueillis et aussi bien sûr un grand merci à Matina qui a fait office de chauffeur et d'interprète.

Maria, Sylvia et Dimitrios



Agenda

CA (ouvert à tous) :

5 octobre. 17h à la MDA.
13 novembre. 17h à la MDA.
12 décembre. 17h à la MDA.

Journée de transition citoyenne :

23 septembre, place Victor Hugo et parc Paul Mistral.

Conférences :

29 septembre, Geneviève Azam "Osons rester humains" et Claude Rouge "L'homme qui ne marche plus", 20h30 à la MDA.

Infos pratiques

réunions publiques, groupes de travail, groupes locaux, conférences, autres rendez-vous, sur le site web.

site web

www.local.attac.org/attac38

adresse électronique

attac38@attac.org

adresse postale

Attac Isère
Maison des associations
6 rue Berthe de Boissieux
38000 Grenoble

contact

Grenoble

attac38@attac.org

Grésivaudan

info.gresivaudan@attac.org

Saint-Marcellin

attac.stmarcellin@laposte.net

Attac Nord-Isère

nord-isere@attac.org

<https://attac-ni.bourbre.org/>

Voiron

voironnais.attac38@list.attac.org